

CASSE ASSOCIATIVE = COUP PORTÉ AUX TERRITOIRES

Début novembre, la présidente de la Région Pays de la Loire a pris la décision de réduire le budget de la région de 100 millions d'euros, soit bien au-delà des 40 millions demandés par le gouvernement. Des coupes drastiques qui flèchent en particulier l'action associative. Mais ne nous y trompons pas, choisir de nuire à la dynamique associative, c'est porter un coup fatal aux territoires.

Avant même le vote du budget, Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire a annoncé des coupes budgétaires drastiques qui affecteraient les acteurs associatifs issus notamment du secteur culturel, qu'elle considère comme étant « sous le monopole d'associations très politisées, qui vivent d'argent public ». Ainsi, la Région prévoit une réduction de 64 % des subventions dédiées à la commission culture, sport et associations: le budget diminuerait de 21 millions d'euros. Plusieurs acteurs du territoire ont déjà pris connaissance d'une suppression totale de leurs subventions.

Face à cette situation, Le Mouvement associatif tient à exprimer son soutien aux acteurs associatifs des Pays de la Loire et à alerter sur les conséquences de ces coupes budgétaires sans précédent.

Contrairement à ce qui est avancé par la Région, les 100 000 associations ligériennes représentent un poids économique majeur à l'échelle locale avec près de 12% de l'emploi privé. Par ailleurs, si la présidente de la Région s'intéresse tant au poids économique des associations, rappelons que le bénévolat représente près de 1% du PIB, soit 13,7 milliards d'euros à l'échelle des Pays de la Loire. En ce sens, peut-être serait-il temps de considérer les subventions aux associations comme un investissement et non comme une charge.

Mais au-delà de la simple considération économique, les associations et leurs 700 000 bénévoles qui s'engagent en Pays de la Loire jouent un rôle fondamental dans la vie quotidienne des habitants et habitantes. Elles se sont illustrées comme des actrices essentielles en période de crise, notamment lors de la pandémie du Covid-19, et continuent d'assurer des missions de proximité, de soutien et d'accompagnement dans des domaines variés tels que la culture, le sport, le social ou encore l'éducation, comblant les manques de l'action publique.

Alors que l'austérité budgétaire guette, la réponse ne peut pas être de couper le soutien à celles et ceux qui s'organisent pour proposer des solutions concrètes sur le terrain et apporter leur soutien aux plus démunis.

Les coupes budgétaires annoncées auraient inévitablement des conséquences notables sur des secteurs essentiels de l'économie ligérienne et sur l'ensemble de la population, en particulier les personnes les plus défavorisées et isolés : réduction ou suppression d'activités, fermetures de structures associatives, diminution de l'offre sociale, culturelle et sportive... et suppression d'emplois. En effet, sur la base des chiffres de l'UDES (Union des syndicats employeurs de l'économie sociale et solidaire), pas moins de 13 000 emplois de l'ESS - composée à 84% d'emplois associatifs - seraient menacés en Pays de la Loire.

À ce titre, et à l'approche des débats budgétaires en région Pays de la Loire, nous appelons la présidente de Région à reconsidérer ces annonces et à engager un dialogue constructif avec les acteurs locaux. La vie associative ne peut être réduite à une simple variable d'ajustement budgétaire. Comme le CESE l'a rappelé dans son avis adopté à l'unanimité en mai dernier, le financement des associations est une urgence démocratique.

Dans ce contexte particulièrement contraint pour les collectivités territoriales, nous tenons à rappeler le rôle essentiel des associations au service de leurs territoires et l'importance de pouvoir compter sur un tissu associatif fort et structuré pour relever les défis sociaux, économiques, écologiques et politiques qui s'annoncent. Les associations font partie de la solution et non du problème.

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France et est présent dans 14 régions françaises.

Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi.

- › [Membres nationaux du Mouvement associatif](#)
- › [Membres régionaux du Mouvement associatif](#)



CONTACT PRESSE

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
fmesika@lemouvementassociatif.org
06 34 31 23 41